

A.B. YACHTING
Société par actions simplifiée au capital de 38 250 euros
Siège social : 60, quai du Pla de l'Entrée - Port Technique de Port Leucate
11370 LEUCATE
412 883 209 RCS NARBONNE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL CONSTATANT LES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS DU 30 MAI 2025

PREMIERE DÉCISION

La collectivité des associés décide à l'unanimité de nommer en qualité de Directeur Général de la Société, à compter du 1^{er} juin 2025 et pour une durée illimitée :

La Société BADWAKER CONSULTING,

EURL au capital de 1 000 euros,

Dont le siège social est sis 19 rue André de Chenier – 66530 CLAIRA,

Immatriculée au RCS de PERPIGNAN sous le numéro 941 626 657

Monsieur Guillaume GARCIA, agissant en qualité de Gérant, accepte le mandat confié à la Société BADWAKER CONSULTING.

La Société BADWAKER CONSULTING se conformera à compter de sa nomination aux dispositions de l'article 17 des statuts à savoir :

« Chaque directeur général a les mêmes pouvoirs, tant vis-à-vis des tiers qu'à titre interne, que ceux attribués par le présent article au président de la société, à l'exclusion, d'une part, des pouvoirs propres consentis à celui-ci par les autres articles et, d'autre part, du pouvoir de provoquer les décisions collectives.

Tout directeur général peut résilier ses fonctions ou titre révoqué dans les mêmes conditions que le président de la société. »

S'agissant des limitations de pouvoirs, il est rappelé que l'article 17 des statuts prévoient qu'à titre de règle interne, inopposable aux tiers, le Président de la Société et par extension, le Directeur Général, ne peut, sans l'autorisation de la collectivité des associés statuant à la majorité qualifiée des deux tiers, effectuer les actes suivants :

- Investissements supérieurs à 15.000 euros;
- Acquisition ou cession de fonds de commerce ou d'élément de fonds de commerce;
- Prise ou mise en location-gérance de fonds de commerce
- Acquisition et cession de participations ;
- Octroi de garanties sur l'actif social ;
- Abandon de créances ;

* * * * *

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME, POUR ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITÉS

Monsieur Thierry BAL

Pour la Société BAL HOLDING, Présidente